

# MUNICIPALITÉ DE LAC-AU-SAUMON

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal  
du 16 décembre 2021, à 18h00, à la salle du conseil,  
située au 36, rue Bouillon, à Lac-au-Saumon

Sont présents Ms, Gérard Grenier, maire, Gérald Ruel, Patrick Bacon et Alani Fradette, conseillers et Mmes Jocelyne Bérubé et Chantale Gagné, conseillères.

Est absente : Mme Valérie Simard, conseillère

Les membres présents forment quorum.

## OUVERTURE DE LA SEANCE

Gérard Grenier, maire, fait lecture de l'avis de convocation et mentionne que celui-ci a été signifié à tous les membres du conseil. Comme il s'agit de la rencontre portant sur l'adoption du budget, aucun autre point ne pourra être ajouté à l'ordre du jour.

## 2021-12-236 AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT 214-2021 - IMPOSITION DES TAXES 2022

Avis de motion est donné par M. Patrick Bacon conseiller, voulant que lors d'une séance ultérieure soit présenté pour adoption le règlement numéro 214-2021 concernant l'imposition de la taxe foncière, des taxes spéciales et des tarifs pour les services d'aqueduc, d'égout et des matières résiduelles 2022.

## 2021-12-237 DÉPOT DU PROJET DE RÈGLEMENT 214-2021 SUR L'IMPOSITION DES TAXES 2022

Le projet du règlement 214-2021 concernant l'imposition des taxes 2022 est déposé par Mme Jocelyne Bérubé, conseillère. Le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau de la municipalité sur les heures d'ouverture du bureau.

## 2021-12-238 PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2022-2023-2024

Il est proposé par Mme Chantale Gagné et résolu d'adopter le programme triennal des immobilisations 2022-2023-2024 qui se répartissent de la façon suivante :

	<u>ANNÉE 2022</u>	<u>ANNÉE 2023</u>	<u>ANNÉE 2024</u>
	1 528 360 \$	1 300 114 \$	7 988 500 \$

**ADOPTÉE**

## 2021-12-239 ADOPTION DU BUDGET 2022

**ATTENDU** qu'en vertu de l'article 954 premier alinéa du code municipal :«*Le Conseil d'une municipalité locale doit, durant la période allant du 15 novembre au 31 décembre, préparer et adopter le budget de la municipalité pour le prochain exercice financier et y prévoir des revenus au moins égaux aux dépenses qui y figurent. Toutefois, lors d'une année d'élection générale au sein de la municipalité, la période est prolongée jusqu'au 31 janvier de l'année suivante.*»;

**ATTENDU** qu'un avis public a été publié le 7 décembre 2021, tel que le stipule l'article 956 du code municipal : «*Au moins huit jours avant la séance au cours de laquelle le budget ou le programme triennal d'immobilisations doit être adopté, le secrétaire-trésorier en donne avis public.*» :

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par M. Alain Fradette et résolu d'adopter le budget de la municipalité de Lac-au-Saumon pour l'exercice financier 2022 selon la répartition suivante :

### **CHARGES :**

Législation	113 750
Gestion financière	174 240

Greffe	13 726
Évaluation	34 757
Gestion du personnel	14 973
Sécurité publique - police	71 190
Sécurité publique - protection contre les incendies	72 120
Sécurité civile	27 731
Voirie	369 468
Enlèvement de la neige	413 790
Éclairage de rues	22 081
Circulation et stationnement	4 975
Transport en commun	3 928
Transport - autres	2 451
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	50 940
Réseau de distribution de l'eau potable	40 420
Traitement des eaux usées	88 026
Réseaux d'égouts	23 072
Matières résiduelles	226 792
Cours d'eau et autres	2 951
Santé et Bien-être (Logements)	4 000
Aménagement, urbanisme & zonage	28 915
Promotion & développement économique	64 198
Centre communautaire	64 879
Patinoire et piscine	41 849
Parc & terrain de jeux	69 099
Loisirs – autres	23 675
Bibliothèque	15 061
Culture – autres	11 941
Frais de financement	53 775
Remboursement de la dette à long terme	152 481
Activités d'investissement et affectation	(99 700)
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>2 201 554</b>

**REVENUS :**

Taxes foncière générale	636 896
Taxes service de police (Sûreté du Québec)	69 190
Taxes spéciale «Quote-part MRC»	190 313
Tarifications service - Eau	95 360
Tarification service - Égout	111 099
Tarification service - Matières résiduelles	184 792
Taxes foncières – Immeubles Gouvernement du Québec	148 354
Taxes foncières – Immeubles Gouvernement du Canada	1 680
Imposition de droits, intérêts & autres revenus	119 535
Transferts de droits (Péréquation)	248 320
Transferts relatifs à des ententes (Réseau routier, redevances enfouissement)	396 015
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>2 201 554</b>

**ADOPTÉE**

La version détaillée est déposée à chaque membre du conseil et est conservée à l'annexe 2021-1 du livre des délibérations.

**2021-12-240 LEVÉE DE LA SEANCE**

Il est proposé par M. Patrick Bacon et résolu de lever la séance. Il est 18h26.

**ADOPTÉE**

\_\_\_\_\_  
Gérard Grenier <sup>1</sup>  
Maire

\_\_\_\_\_  
Karine Dostie, DMA  
Directrice générale/greffière-trésorière

<sup>1</sup>Je, Gérard Grenier, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.